

Séminaire du 28 novembre 2019

Le SCoT de demain au miroir des sujets qui fâchent

Quatre groupes de travail ont été réunis depuis mars pour traiter des enjeux prioritaires identifiés en Comité Syndical. L'objet du séminaire est de proposer une synthèse d'avancement des réflexions, et de poser à travers elles quelques grandes questions qui seront au coeur de la future révision du SCoT.

Lieu : École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement ENSE3
Bâtiment GreEn-ER
21, avenue des Martyrs, 38031 Grenoble

Programme de l'après-midi

13h00 : café d'accueil

13h45 : ouverture par Yannik OLLIVIER, président de l'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble
De l'incantation à l'action !

Arnaud GERME, directeur de l'EP-SCoT
Le SCoT face à ses impensés : ouvrons les débats !

14h10 - 15h50 : 1ère session de débats : le SCoT face aux défis des proximités

Débat 1 : mobilités, centralités en difficultés, persistance de chasse-gardées Locales, le SCoT est-il à la hauteur des enjeux de la proximité ?

Témoin : Nicolas DOUAY, professeur des Universités en Aménagement et Urbanisme à l'IUGA où il co-dirige le parcours "International coopération in Urban Planning" et membre de l'UMR PACTE.

Elu référent : Martial Simondant (Bièvre-Isère)

Le numérique, les évolutions du commerce et des services, les mobilités, le déclin des centralités, le souhait de « réinventer » le collectif appellent une nouvelle réflexion sur la proximité. Quels fonctionnements, complémentarités et concurrences locales ? Quel rôle pour le SCoT sur ces questions, en articulation avec les démarches locales ?

Débat 2 : le commerce en plein maelström : entre anticipation et accompagnement des transformations, vers de nouveaux deals avec les acteurs du commerce ?

Témoin : David LESTOUX, directeur-fondateur du cabinet Lestoux et associés, auteur de l'étude « Les SCoT et l'aménagement commercial de demain » (2019)

Elu référent : Jérôme Barbieri (CAPV)

Le commerce connaît de profonds bouleversements qui pourraient perdurer : développement du e-commerce, modification des modes de consommations, concurrences entre commerces de centre-ville, de flux ou de périphérie... Les acteurs du commerce eux-mêmes manquent parfois de visibilité sur le court et moyen terme. Entre difficultés des centralités et incertitudes sur le devenir des polarités de périphérie, comment mettre en place des politiques locales à la fois souples pour permettre les évolutions des formats commerciaux et d'établissements parfois vieillissants, tout en garantissant des équilibres territoriaux ? Quel rôle pour le SCoT ?

15h50 - 16h10 : pause

16h10 – 17h50 : 2ème session de débats : la Grande Région de Grenoble face aux transitions

Débat 3 : risques et rareté foncière, vulnérabilités économiques, transitions Quel foncier au service de quelle stratégie économique ?

Témoin : Didier LOCATELLI, directeur associé au cabinet New Deal - Grenoble.

Didier LOCATELLI a accompagné plusieurs EPCI de la GreG dans leurs projets de territoire.

Elu référent : Pierre Beguery (le Grésivaudan)

Les travaux de Magali TALANDIER ont mis en relief les atouts de la Grande Région de Grenoble, mais également ses faiblesses (consommation, intermédiation) et sa vulnérabilité. Ainsi, l'industrie, très présente sur le territoire, se relève plus lentement qu'ailleurs de la crise de 2008. Le rééquilibrage de l'emploi sur le territoire n'est pas complètement au rendez-vous. Cependant, des écosystèmes existent, notamment autour des nouvelles technologies, plusieurs territoires sont impliqués dans des projets communs autour de certaines filières. Comment les faire fructifier et soutenir l'existant ? Quelles nouvelles opportunités saisir pour le territoire ? Quelles scènes de concertation ou de gouvernance mettre en place ?

Débat 4 : trajectoire 0 carbone, biodiversité, limitation de l'artificialisation Quels enjeux communs, quelles réponses communes ?

Témoin : Martin VANIER, géographe, professeur à l'école d'urbanisme de Paris, consultant chez Acadie

Elu référent : Jérôme Dutroncy, (Grenoble Alpes Métropole)

La place des documents de planification et des SCoT doit évoluer : les transitions appellent en effet des approches plus systémiques, et conduiront à de nouveaux rapports entre les territoires. Les évolutions très rapides des modes de consommation ou des modes de vie, la volatilité économique appellent à la mise en place d'outils souples. Les trajectoires 0 carbone, 0 artificialisation... appellent à la mise en place de nouvelles approches, plus stratégiques, articulant planification, pilotage et concertations permanentes.

17h50 – 18h30 : Bilan et mise en perspective des débats

- **synthèse des débats par les élus référents**
- **échanges avec les Présidents Ferrari, Gimbert, Bret et Ollivier**